

15^{EME} CONFÉRENCE RÉGIONALE PACA

10 ET 11 JUIN 2021

la
cgt
PACA



A L'OFFENSIVE POUR GAGNER DES JOURS HEUREUX

VILLAGE VACANCES
LE DOMAINE D'AGECROFT
318 RUE DU CAPITAINE DE CORVETTE MARCHÉ
06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE

COORDONNÉES GPS : LATITUDE : 43.517853 | LONGITUDE : 6.935848

Sommaire

PAGE 3 **Edito**
de Gilles Fournel

PAGE 4 Depuis
la 14^{ème} Conférence Régionale,
une activité soutenue...

PAGE 6 Mandat
et contexte

PAGE 8 Pour un développement économique
s'appuyant sur des services publics
de qualité et une industrie forte

PAGE 12 Pour un
aménagement solidaire
du territoire

PAGE 15 Pour le droit
au logement

PAGE 16 Faire vivre
le droit à la santé
en Paca

PAGE 22 Le Comité
Régional :
outil régional

PAGE 20 Développer
l'activité internationale de la CGT
en PACA pour le progrès social

Edito

Notre 15^{ème} Conférence Régionale va se tenir les 10 et 11 Juin prochains. La préparation comme les deux jours de débats, d'échanges et de discussions à Mandelieu doivent nous permettre de réfléchir globalement sur le contenu de notre activité syndicale à l'échelon régional dans le contexte national et international que nous connaissons.

Nous nous trouvons dans un environnement sanitaire inquiétant, dégradé et anxiogène. Les salariés actifs et retraités comme privés d'emploi, dans cette pandémie, ont payé un lourd tribut. Les remises en cause de nombreux acquis et conquies collectifs resteront comme un marqueur d'une période où l'effet d'aubaine a permis au gouvernement comme au patronat d'accélérer les mauvais coups savamment orchestrés contre le monde du travail. Une crise soigneusement utilisée directement ou en cascade dans certains secteurs pour supprimer massivement des emplois et dans le même temps restreindre les libertés, les droits d'interventions des travailleurs et imposer des réformes répressives et régressives au sein de nombreuses entreprises et établissements.

Cette Conférence s'inscrit dans une période où notre syndicalisme est contrarié. Sa fonction, son utilité dans ce moment inédit sont interrogées comme sa capacité à répondre aux enjeux affectant le monde du travail. Dans ce cadre, le territoire régional est le lieu où, depuis ces dernières années, de nombreux dispositifs se mettent en place, modifient le quotidien du salariat et déterminent les reculs comme les avancées des garanties collectives des travailleurs. Ce rendez-vous statutaire devra nécessairement faire le bilan du dernier mandat dans un contexte sanitaire et électoral très particulier mais qui permettra de guider nos travaux et bâtir notre feuille de route pour les trois prochaines années.

Des préconisations, des ambitions devront orienter le travail du Comité Régional pour qu'il renforce sa capacité à demeurer un outil de coordination aux services des organisations et de l'élévation du rapport de force au sein de tous les lieux où il est censé peser et intervenir sur la région.

La Covid-19 a participé à désorganiser nos sociétés dont les fragilités explosent au grand jour notamment en P.A.C.A., avec des taux de pauvreté et précarité considérables, ce qui génère des frustrations, des divisions, des phénomènes de replis en tous genres basement utilisés par l'extrême droite dont l'influence ne cesse de s'amplifier. Les salariés, actifs, retraités, privés d'emploi comme l'économie, vivent

des situations bouleversées. Les filières professionnelles et l'action publique comme les nouvelles formes de travail et d'activité évoluent continuellement. Ces mutations génèrent des déserts industriels, une réduction des services publics, les emplois se transforment et laissent des milliers d'hommes et de femmes sur le bord du chemin. Les réformes territoriales, la métropolisation et les politiques publiques contribuent à écraser les plus faibles en privilégiant l'excellence, la compétitivité, la concentration, et la spécialisation des activités. La concurrence entre Hommes et entre territoires est exacerbée. Il faut que cela change et nous devons débattre pour peser et inverser toutes ces logiques !

Il faut être à l'offensive pour gagner des jours heureux, aller chercher le bonheur, le débusquer par un surcroît de solidarité, de revendications, de mobilisations et d'actions, d'innovation, en retrouvant des notions d'organisation à tous les niveaux, et en se rassemblant autour de contenus revendicatifs identifiés et partagés. Les modalités d'action à mettre en œuvre pour permettre un rassemblement large du monde du travail restent encore à déterminer pour gagner les consciences majoritairement. La situation est complexe et notre approche vis-à-vis des syndiqués et du salariat actuel va être déterminante pour ouvrir les champs du possible.

Les enjeux de cette Conférence Régionale sont intimement liés à toutes ces interrogations que ce soit sur les questions des activités économiques, industrielles, de l'emploi, de la santé, de l'aménagement du territoire, des transports, des services publics, de l'outil régional CGT...

Des sujets fondamentaux qui nécessitent une approche sereine et constructive pour aborder les prochains mois, contribuer à amplifier les luttes et à renforcer les dimensions interprofessionnelles. C'est aussi un défi à relever pour notre comité régional.

Ce document soumis au débat amène quelques ambitions et propositions, pour préparer cette Conférence Régionale. Il ne s'agit peut-être pas de faire plus ou moins à l'échelon régional, mais de faire mieux, c'est-à-dire de réfléchir et décider ensemble de nos priorités d'action. Abordons cette conférence, avec lucidité mais avec de l'ambition, de l'espoir, de l'optimisme pour que la C.G.T. en P.A.C.A. soit encore plus forte, plus efficace, réponde aux attentes du monde du travail et contribue à construire une société de progrès social.



**GILLES
FOURNEL**
SECRETARE
DU COMITÉ
REGIONAL PACA

Depuis la 14^{ème} Conférence Régionale, une activité soutenue...

3 RÉUNIONS DE TRAVAIL
SUR LES SCHEMAS STRATÉGIQUES

4 RÉUNIONS
PRÉPARATOIRES
AU CONGRÈS CONFÉDÉRAL

4 JOURNÉES D'ÉTUDES

12 DEMANDES D'AUDIENCES

30 RÉUNIONS DE COLLECTIFS
DE TRAVAIL OU DE
RÉFLEXIONS : (Santé, Protection
Sociale, Formation Professionnelle...)

5 MANIFESTATIONS
RÉGIONALES
Santé, Énergie, Formation,
Liberté Syndicales

1 DÉCLARATION ÉLECTIONS

1 INITIATIVE RÉGIONALE
MIGRANTS AU COL DE L'ÉCHELLE
(05)

6 RÉUNIONS
DE GROUPES DE TRAVAIL :
(Filières industrielles, réformes
territoriales, transports/
aménagement du territoire...)

12 ECHANGES
INTERNATIONAUX

27 RÉUNIONS GROUPE CESER
Stages mandatés CESER
3 x 2 jours

12 COMMUNIQUÉS DE PRESSES

6 GROUPES DE TRAVAIL
SUR LES TPE

3 PRÉPARATIONS
ET PRÉSENCES
AUX ASSISES RÉGIONALES
DE LA MER

2 RÉUNIONS DE TRAVAIL
AUTOUR DE LA
MÉDITERRANÉE CONJOINTE
AVEC LE CR OCCITANIE

27 RÉUNIONS
STATUTAIRES
du Comité Régional dont **7**
avec les Responsables Fédéraux

44 RÉUNIONS DES MEMBRES
DU COLLECTIF RÉGIONAL

3 RÉUNIONS RESPONSABLES
À LA FORMATION
SUR LA RÉGION

CRÉATION ETCL PACA
OUTIL RÉGIONAL,
QUESTIONS ACTIVITÉS
SOCIALES ET CULTURELLES

**SUIVI DES ORGANISATIONS
(PRÉSENCE CE UD /
RESPONSABLES FD - COMITÉS
GÉNÉRAUX DES UD - CONGRÈS)**

dont **80** CE UD et **23** AG UD
12 INITIATIVES UD SPÉCIFIQUES
(assises, riposte, conférences des UL,
aide aux dossiers spéciaux...).
6 Congrès UD.

MANDATS CONFÉDÉRAUX :
UIT, CCN, CESE, collectif Secrétaires
Régionaux, collectif Santé au
Travail, collectif Protection
Sociale, collectif Formation
Professionnelle, collectif Migrants,
Commission FNI, Comité de
Rédaction Ensemble, Commission
Rapport Activité Confédérale,
Groupe d'appui ANI Santé/Travail,
Conseil d'Administration INRS.

OUTIL DE COMMUNICATION :
NEWSLETTER, SITE INTERNET,
PAGE FACEBOOK, TWITTER

**SUIVI ET FONCTIONNEMENT DES
MANDATS INSTITUTIONNELS :**
CESER, CREFOP, CARIF-OREF,
IPR/IPT, IRT, CROCT, CARSAT,
CTR, Conseil de Surveillance de
l'ARS, ARACT, CRSA, DIRECCTE,
CRT, CPRIA, CPRI, CPR-PL...

150 MANDATS
RÉGIONAUX
dont **50** pour le secteur
emploi-formation
et **25** pour le secteur
santé-protection sociale...

42 STAGES AVEC
L'INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL

Mandat et contexte

Ce mandat a connu des luttes sociales et sociétales intimement liées.

Une série de transformations rapides et, par bien des aspects, contradictoires a émergé ces dernières années. Les questions climatiques et le réchauffement de la planète sont apparus encore avec plus de force. Des sujets trop souvent détournés par les plus puissants pour nous convertir à une certaine vision de l'écologie en maintenant leurs systèmes d'exploitation et de production dans la même logique pour réaliser toujours et encore des profits faramineux et des taux de rentabilité indécents sur le dos du monde du travail. La révolution numérique, dont l'importance historique est comparable à celle de la première révolution industrielle, a développé les forces productives de l'humanité à un seuil qu'elles n'avaient jamais atteint auparavant, sans améliorer le cadre et les conditions de travail.

L'accélération de l'ouverture au marché des principaux services publics a bouleversé également nos sociétés et les rapports sociaux en ont été profondément modifiés.

Dans la même période, la mondialisation capitaliste et la financiarisation spectaculaire des économies ont connu un développement considérable et l'alignement des Institutions Internationales et Européennes a accompagné ce phénomène, avec la mise en place de politiques d'austérité qui ont atomisé les systèmes et les modèles sociaux. Ce qui a engendré des attaques sans précédents contre l'emploi et les garanties, les droits collectifs, les moyens d'interventions des travailleurs générant une accélération de la répression syndicale.

Tout cela a installé également dans le décor un vaste renouvellement des luttes et de leurs formes.

Lors de ce mandat, la région a été traversée par de nombreuses luttes dans les Unions Départementales, des mobilisations, des résistances et des propositions autour des projets alternatifs crédibles portés par la CGT, souvent seule comme à la SAD, la Centrale de Gardanne, dans le secteur des Transports Régionaux (ferroviaire, aéroports), Pharmaceutiques, avec les salariés dans les secteurs industriels (agroalimentaire, presse, chimie, aéroportuaire, métallurgie, transport, etc) ou dans les services publics (santé, transport, énergie, fonction publique) face aux tentatives patronales de destruction de pans entiers de l'économie sur l'ensemble du territoire. Un mandat traversé également par le mouvement des Gilets Jaunes qui a ébranlé notre organisation, qui a fait appel à nos facultés d'adaptation et nous a amené à nous interroger au regard des formes de travail en commun et d'actions menés. Mais un mandat aussi traversé par des mobilisations syndicales plus marquantes, comme celles des Cheminots contre le démantèlement de l'entreprise publique et la remise en cause des statuts à la SNCF, ainsi que le mouvement contre la Réforme des Retraites en début du mandat, stoppé par la pandémie et enfin plus près de nous, une lutte qui s'engage autour du service public de l'énergie et de l'avenir de l'entreprise historique EDF-GDF.

Dans le même temps, la vague #MeToo a secoué l'Occident capitaliste. Les femmes, par millions, ont voulu renverser la table, mettre fin aux violences, aux injustices qui les entravent dans tous les domaines de leur vie. La prise de conscience de leur situation collective s'est répandue partout : famille, travail, politique, etc.

De la même manière, les victoires remportées au XX^{ème} siècle contre les colonialismes et les ségrégations ont ouvert la voie à un vaste mouvement antiraciste. Ainsi, les franges les plus populaires de la jeunesse se retrouvent-elles dans la mobilisation contre les violences policières, pour la vérité et la justice. Ces vastes combats pour la liberté et l'égalité reflètent en un sens les contradictions qui animent le monde du travail.

Ajoutons que la situation de la jeunesse est particulièrement préoccupante. L'expérience des confinements et des restrictions aura un impact considérable sur leurs rapports au monde, alors que le capitalisme de plateformes s'empare de leurs conditions d'existence.

On promet la liberté aux uns pour qu'ils se retrouvent chauffeurs ou livreurs Uber, aux autres pour qu'ils accumulent les heures supplémentaires, mais au final la liberté des capitaux passe devant la liberté des personnes qui voient leur entreprise délocalisée ou mise en faillite sous le feu de la

concurrence. La pression est d'autant plus féroce dans le contexte de la pandémie.

Chacune de ces révolutions se heurte au même obstacle : un État au service de la classe dominante.

Cette situation globale est propice à la reproduction des élites et à la mise à l'écart des milieux populaires qui, dangereusement, sont gagnés par une méfiance exacerbée à l'égard de « ceux d'en haut ».

La tendance monopolistique du capital s'accompagne parallèlement d'une tendance monopolistique du pouvoir. La crise s'amplifie donc corrélativement dans ses aspects économiques et démocratiques. D'où la nécessité de faire monter partout l'exigence démocratique dans l'entreprise contre le pouvoir patronal et actionnarial, dans la cité contre les



prérogatives gouvernementales continuellement élargies. Cette double exigence, cette visée progressiste est la condition d'un dépassement par le haut de cette phase historique planétaire extrêmement périlleuse.

La CGT dans sa diversité essaie de jouer sa partie tout en tentant de trouver les moyens de rassembler et de faire converger les actions, les luttes tout en parvenant difficilement à se renforcer. Fait de plus en plus prégnant également dans ce moment particulier, les problématiques liées à la vie syndicale de nos organisations. Nous sommes confrontés depuis quelques années à un renouvellement de notre corps militant et nos pratiques, nos règles de vie syndicales sont mises en difficultés et réinterrogées. Les directions de syndicats et d'organisations sont de plus en plus contraintes à instruire des problématiques internes et

notre Comité Régional sur ce point est lui aussi de plus en plus sollicité.

La tendance à l'œuvre durant c'est trois dernières années, "transformatrice" du capital, à dessein inégalitaire, individualiste et refusant tout compromis avec le monde du travail, nourrit en miroir les forces les plus réactionnaires et des réactions épidermiques et dénuées de sens au sein de notre organisation.

Celles-ci ont progressé sans effort, se contentant de diviser les travailleurs, de flatter des vagues instincts nostalgiques, pimentés d'ingrédients racistes, xénophobes, sécuritaires et nationalistes. Le pouvoir, en quête des conditions de sa reconduction, n'hésite plus à légitimer certaines de ces tendances à travers des textes de lois, des postures.

Le vote par l'Assemblée nationale d'un « délit de séparatisme » et de l'ensemble de la loi « renforçant les principes républicains » a créé un climat propice au développement des idées autoritaires et d'extrême droite. D'autant que son opportunisme politicien conduit à un grand flou dans l'écriture des articles et laisse donc de larges possibilités d'interprétations.

En France, une telle situation fait parfaitement les affaires d'un pouvoir qui cherche à se légitimer par la seule gestion calamiteuse de la crise sanitaire, source de craintes bien compréhensibles et légitimes, mais au pouvoir anesthésiant. Ce n'est même plus la parole sanctifiée du président mais son intuition silencieuse qui commande aux destinées du pays.

La pandémie, dans ses effets, a été l'occasion d'expérimenter en partie le vœu thatcherien selon lequel « la société n'existe pas ». La réduction au minimum des interactions sociales menace en effet l'idée même de société.

Quand, dans une société divisée en classes, la société s'efface, la tendance inégalitaire propre au libéralisme s'amplifie considérablement. En conséquence les sphères sociales s'autonomisent et les clivages de classes s'accroissent : les plus riches ont accumulé un surcroît d'épargne quand les plus pauvres sont contraints à l'endettement, la pauvreté explose quand les hauts revenus s'envolent.

A l'intérieur même de l'économie régionale les inégalités se creusent : les plus grandes entreprises et les banques bénéficient de l'euphorie boursière en licenciant, les marchés financiers s'abreuvent des dettes publiques et des crédits circulant lâchés par la Banque Centrale Européenne, quand des centaines PME, d'artisans et de commerçants survivent sous perfusion d'argent public, avec l'épée de Damoclès de l'arrêt des mesures de soutien au-dessus de leur tête (chômage partiel, PGE), qui retombera tôt ou tard.

Nous traversons une période remplie d'incertitudes mais où « le moindre progrès démocratique peut précipiter le pays dans les bras de la révolution sociale. »

Dans ce cadre, nous devons débattre de plusieurs enjeux lors de cette conférence.

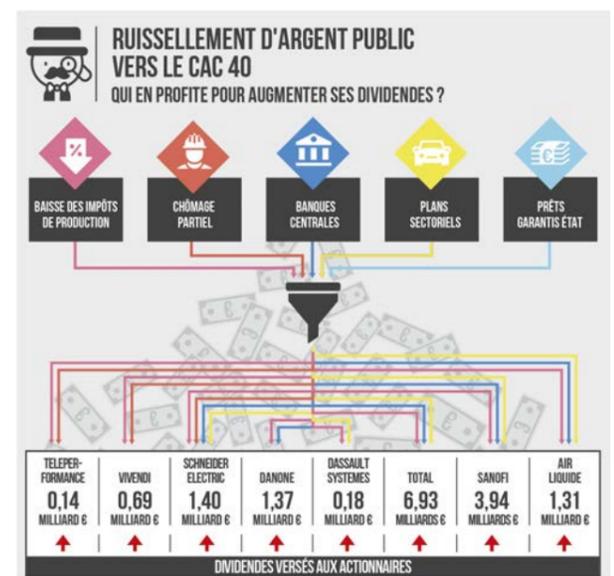
Pour un développement économique s'appuyant sur des services publics de qualité et une industrie forte

augmenter de 9 % sur les dix dernières années dans une Europe qui compte aujourd'hui 12 % de travailleurs pauvres de plus qu'en 2010.

En P.A.C.A., le taux de pauvreté est de 17 % avec des pointes à 19,5 % dans le Vaucluse ou plus de 18 % dans les Bouches du Rhône. Près de 25 % des moins de 30 ans et plus de 31 % des familles monoparentales sont sous le seuil de pauvreté dans notre région. Les travailleurs de PACA subissent un fort taux de chômage (10,2 % contre 9 % au niveau national au 3ème trimestre 2020) avec un taux à plus de 11 % dans le Vaucluse. Près de 47 % sont chômeurs de longue durée dont 26 % de très longue durée (2 ans et +).

Si l'emploi salarié représente 85,2 % des emplois en P.A.C.A., il est à noter que plus de 15 % des salariés occupent des emplois précaires ce qui correspond à près de 250 000 travailleurs précaires dans notre région.

Pourtant, c'est au nom de l'emploi que les gouvernements successifs justifient les cadeaux aux entreprises : 91,3 milliards de niches fiscales et sociales accordées aux entreprises en 2019, 300 milliards d'euros d'avoirs français dorment dans les paradis fiscaux, 40 milliards de CICE distribués sans aucune contrepartie chaque année auxquels vont s'ajouter 10 milliards de réduction des impôts de production. En PACA, le CICE* (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), depuis sa création a permis aux entreprises régionales de bénéficier d'une manne d'argent public de près de 5 milliards d'euros. A cela ajoutons les



La crise sanitaire de la COVID 19 a exacerbé les inégalités économiques, sociales et environnementales. Mais elle a aussi révélé l'échec du système capitaliste libéral qui en est à l'origine.

Cette crise est le résultat de décennies de néolibéralisme qui ont creusé les inégalités, fait exploser les mobilités, accélérer les rythmes et la compétition effrénée pour les ressources et qui, aujourd'hui se traduisent par la destruction des systèmes sanitaires, éducatifs, sociaux et des écosystèmes.

Pour les politiques publiques, nationales comme régionales et pour les dirigeants des entreprises, il s'agit de s'adapter à la compétition économique mondiale en organisant la rareté des ressources et les flux tendus avec l'injonction de s'adapter aux évolutions à travers la flexibilité, l'agilité, l'innovation et l'optimisation si chères au grand patronat.

L'objectif du grand capital pour augmenter ses profits est de jouer sur la concurrence entre les échelles locales, régionales, nationales et internationales. Il s'agit aussi de théoriser les spécialisations des territoires via la métropolisation et la future loi 4D par exemple. Dans un contexte de libéralisation et de dérégulation des échanges, ce sont principalement les acteurs financiers (salles de marché, multinationales, banques...) qui déterminent les localisations et la spécialisation.

Ces politiques sont économiquement et socialement catastrophiques. Notre pays, notre région, ses habitants et les travailleurs qui créent les richesses, en paient les conséquences au quotidien. La France, 6^{ème} puissance économique mondiale, a vu la part de travailleurs pauvres



centaines de millions d'euros de crédit impôt recherche distribués en PACA (plus de 257 millions en 2020 pour plus de 1600 entreprises) alors que dans le même temps, les investissements des entreprises en matière de R&D sont bradés sur l'autel du profit. L'exemple de SANOFI est, à cet égard, révélateur.

La politique économique d'Estrosi puis de Muselier à la tête de la Région va dans le même sens en se limitant à distribuer généreusement des millions d'euros d'argent public aux entreprises régionales alors que dans le même temps, les lycées sont mal entretenus, les transports publics ne répondent pas aux besoins, les moyens alloués à la formation sont dramatiquement insuffisants ...

Les politiques d'austérité, les réformes territoriales et des services de l'État conduisent au démantèlement des services publics et à la casse des emplois publics au détriment de la satisfaction des besoins des usagers : l'hôpital est à l'agonie comme la crise sanitaire l'a mis en évidence, les services publics de proximité désertent les quartiers des métropoles et les zones rurales au détriment des populations les plus défavorisées, les fermetures de classes, de bureaux de poste, de gares, de services hospitaliers sont le quotidien des territoires de notre région et seules les luttes des personnels et des usagers parviennent à sauver certains services et à limiter la casse.

Ces politiques aggravent la pauvreté, l'exclusion et le chômage. Elles conduisent également à la désindustrialisation de notre région. En PACA, l'industrie ne représente plus que 8 % de l'emploi avec moins de 168 000 emplois, mais elle pèse pour plus de 11 % dans la création de richesses. Chaque emploi industriel crée une valeur ajoutée de plus de 92 000 euros, alors que la moyenne des richesses créées en PACA par emploi est de 75 500 euros. C'est aus-

si dans le secteur industriel que le taux de précarité est le moins élevé et le niveau des salaires le moins bas. L'enjeu du développement industriel est donc à la fois économique et social.

Les emplois industriels ont été victimes des choix patronaux et des approches politiques qui, depuis plus de 50 ans, ont conduit à la désindustrialisation du pays et à la délocalisation des productions dans le but de rechercher une main d'œuvre à moindre coût, le moins disant social et d'augmenter les profits. Résultat, des pans entiers de notre industrie ont disparu et la France importe 50 % de produits indispensables à la satisfaction des besoins. En PACA, l'économie repose essentiellement sur les services (80 % des emplois) dont le tourisme. Cela conduit à une grande fragilité économique et sociale comme la crise actuelle le démontre, mais aussi à une plus grande précarité et de bas niveaux de salaires.

La réindustrialisation de notre région doit reposer à la fois sur la relocalisation des industries, sur une volonté de maintenir les industries existantes et d'en créer de nouvelles. Pour cela il faut une vision stratégique totalement absente des politiques de l'État, comme de celles de la Région. Ainsi le plan « Territoires d'Industrie » doté au niveau national et pour 3 ans de 1,3 milliards d'euros récupérés sur d'autres budgets préexistants est structurellement ridicule au regard des besoins et des enjeux à l'heure où nos industries, en PACA comme ailleurs, subissent des plans de restructuration, de fusion ou sont menacées de fermeture et condamnées sur l'autel du profit.

Il est urgent de construire une politique industrielle et des services qui répondent aux besoins de la population de notre région, à l'aménagement du territoire dans le cadre d'une stratégie nationale et de coopérations nouvelles à l'échelle

européenne et mondiale, tout en protégeant la planète par les innovations technologiques et en faisant progresser les droits sociaux. Cette stratégie doit s'appuyer sur des pôles publics pour les secteurs essentiels tels que l'énergie, les transports, le médicament, la communication, etc... Et sur des services publics forts présents sur l'ensemble du territoire (éducation, formation, santé, justice, logement, eau, culture, énergie ...). Elle doit également permettre un véritable contrôle des aides publiques aux entreprises.

En matière énergétique, il y a urgence à créer les conditions d'une sécurisation de la fourniture permettant de satisfaire les besoins individuels et collectifs de la région mais aussi ceux liés au développement industriel tel que nous le revendiquons et pour mettre fin au déficit structurel en énergie dont souffre notre région (plus de 16000 GwH).

Cela passe par le maintien et le développement de toutes les capacités de production existantes (dont le Centrale de Gardanne), le développement des énergies renouvelables et par le renforcement du service public de la production et de la fourniture de l'énergie autour d'un pôle public comme



le porte le Programme Progressiste de l'Énergie porté par la FNME-CGT.

Le futur Contrat de Plan État/ Région (CPER) 2021-2027 doit porter ces enjeux. Hélas, le Contrat d'Avenir qui le préfigure, adopté en fin d'année 2020, en est loin ! Il ne fait que reproduire les vieilles recettes qui nous ont conduit dans la situation économique, sociale et sanitaire que nous subissons aujourd'hui : aides aux entreprises sans contrepartie, mise en concurrence des territoires, baisse des impôts de production, ...

Les activités maritimes et portuaires représentent 90 % des échanges commerciaux mondiaux. Leurs trafics sont directement liés à la consommation et aux enjeux géostratégiques mis en œuvre par les états et les multinationales. Ainsi la filière vrac liquide et notamment énergétique vit une véritable mutation liée à l'empreinte environnementale et à la création de nouvelles infrastructures.

C'est dans le cadre d'une politique internationale de reconquête que la Chine déploie, sous la marque « Nouvelle route de la soie », une véritable colonisation des infrastructures de pays souvent en difficulté économique. Pourtant vu comme une opportunité structurante des installations portuaires par certains économistes, elle offre et ouvre sans conditions, son territoire et sans aucune régulation écologique, sécuritaire et sociale.

De même le nouveau projet de Gaz liquéfié (GNL), NORD STREAM 2, de la Russie et largement financé par l'UE et les entreprises françaises, fragilise l'indépendance énergétique de notre pays ainsi que l'implantation de nouveaux projets dans les ports Français.

La politique de désindustrialisation de notre pays et le manque d'investissement structurant ont fragilisé notre modèle économique et social.

L'État doit impérativement soutenir et moderniser par des investissements majeurs tous les modes de transport, pour

AMBITION 1

Aider à mettre en exergue des contenus revendicatifs sur les questions de formation continue visant à la fois à l'émancipation, au développement humain, à anticiper les mutations industrielles et à répondre aux besoins liés au développement industriel régional.

AMBITION 2

Favoriser des axes revendicatifs contribuant à investir dans les atouts économiques et industriels de PACA (le système portuaire, l'économie de la mer, la filière bois, l'agro-alimentaire, l'aéronautique...) tout en plébiscitant la mise en place de circuits courts, d'une économie circulaire et de l'écoconception en s'appuyant sur les innovations technologiques et la recherche.

une meilleure complémentarité et fluidité répondant ainsi à une gestion et une logistique moderne de ses marchandises.

Le port de Marseille-Fos dispose de nombreux atouts dont sa position géographique qui en fait une porte d'entrée naturelle en Europe. La diversité de ses activités et de son espace domaniale offre des opportunités de développement exceptionnelles.

Il porte l'ambition de tout un territoire, et devra relever des défis majeurs comme :

- Assurer une diversification de ses activités en lien avec les enjeux environnementaux et notamment en développant une filière de « Chimie verte ».
- Accélérer le report modal et notamment le fer sur l'ensemble de ses bassins Ouest et Est.
- Renforcer l'implantation d'industrie sur son domaine en harmonie avec les projets urbains.
- Réconcilier son activité avec sa population en améliorant son image d'outil industriel indispensable au service du territoire, de ses emplois et de son économie, notamment par la création d'une école ambitieuse des métiers de la mer.

C'est avec un véritable projet commun et cohérent, porté par tous les acteurs, portuaires, collectivités et État que le port de Marseille-Fos répondra aux ambitions d'un grand port Européen et aux attentes de son territoire et de sa population. Il est donc nécessaire de s'inscrire dans une synergie positive et complémentaire de transition écologique progressive sans opposer, environnement et industrie, mais dans la mise en œuvre d'un processus sociétal d'intérêt général.

Sur l'ensemble de ces enjeux, la CGT en PACA doit à la fois continuer à être force de propositions, comme nous avons su le faire avec les projets alternatifs portés dans le cadre

du CPER 2014-2020 et des différents schémas régionaux (Schéma régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation – SRDEII – par exemple).

Mais ces propositions, pour les faire vivre, doivent s'appuyer sur de fortes mobilisations dans les entreprises, les territoires de la Région pour préserver l'emploi, développer le tissu industriel et reconquérir des services publics de proximité de qualité.

Trois ambitions fortes devraient structurer une intervention CGT régionale ambitieuse en la matière.



AMBITION 3

Mener des actions pour gagner la réorientation des moyens publics vers la recherche publique et contraindre les entreprises à développer la R&D afin de favoriser la recherche au sein des filières existantes et l'implantation d'industries nouvelles.

Pour un aménagement solidaire du territoire

Au final, ce sont aussi les instances de la démocratie participative qui ont été supprimées laissant la gestion à ceux qui ont « le savoir » dit « les sachants ».

Passage de la réponse aux besoins des populations, à l'organisation des déplacements dédiés, aux besoins de mobilité économique des entreprises

L'évolution des lois jusqu'à la loi LOM montre que le transport s'inscrit maintenant dans une satisfaction à l'exigence de mobilité des entreprises, domicile/travail, déplacements professionnels voir dédiés à l'économie touristique. La notion d'équité entre territoires est rejetée avec la répartition très inégalitaires des offres de transport dans notre région.

Même si les accidents climatiques comme les inondations dans les Alpes Maritimes, permettent aux collectivités de louer TEMPORAIREMENT les qualités du service public, elles ne changent pas fondamentalement de politique.

De la réponse aux besoins incarnée par le service public à l'ouverture à la concurrence et au libéralisme

Dans ce cadre, les décideurs politiques sont passés de la réponse aux besoins des populations assuré par le Service Public géré par des Entreprises Publiques au Service des Citoyens à une politique centrée sur les uniques besoins de mobilité des entreprises, illustré par l'ouverture à la concurrence et à la gestion par des entreprises privées.

Une conception rodée qui s'appuie sur la destruction des entreprises publiques

Nous pouvons mesurer cette évolution dans la transformation des entreprises publiques qui ont été précurseurs dans ce domaine : EDF, avec une gestion de l'énergie dédiée au domaine économique et une offre réduite et plus chère pour la population. Le marché se régule par des baisses organi-

sées de la production. On est passé d'un modèle économique d'adaptation de la production à la demande à une régulation de la demande en fonction de la production. Les compteurs Linky devenant dans ce domaine, des outils au service de cette politique (possibilité d'effacement et de délestage à distance).

Cette gestion libérale du secteur a des répercussions sur le niveau de vie de la population qui se décline dans d'autres secteurs économiques. Même si les modèles économiques s'adaptent aux domaines concernés, l'objectif a été indéniablement de capter les richesses produites.

On pourrait mettre en avant d'autres secteurs comme l'aérien avec la privatisation des aéroports et l'ouverture à la concurrence à marche forcée dans la région dans le secteur ferroviaire.

Une Région qui se veut volontariste

On aurait pu penser que les territoires fortement touchés par ces politiques nourrissent quelques oppositions ou du moins des réticences de la part des élus locaux face aux conséquences sur leur population. Mais, dans la réalité, nous assistons le plus souvent à un consentement et même plus, à un accompagnement voire à une anticipation de ces visions libérales de la société.

La dénonciation, pour la forme de la vente de l'aéroport de Nice par l'État a ainsi été suivie par une cession des actifs de la Région au nouveau propriétaire. Le rôle d'aménageur du territoire de la Région étant transféré entre les mains du privé.

Cette conception avait déjà été utilisée dans certaines villes comme Aix, qui avait demandé aux opérateurs de définir le plan de transport avec des résultats catastrophiques pour les déplacements de la population. Mais cet épisode de transfert aux entreprises des prérogatives

publiques semble, malgré les échecs, se poursuivre et s'amplifier.

Ainsi, aujourd'hui la Région accélère l'ouverture à la concurrence du ferroviaire prétextant un coût actuel trop élevé ! Même si on apprend que le passage au privé coûtera le double, voire le triple aux contribuables et que l'exécutif investit de manière considérable sur le chantier pour préparer l'arrivée du privé ! On peut clairement annoncer que les exigences des populations et la réponse à leurs besoins de transport ne seront plus prioritaires, les déplacements les plus rentables seront privilégiés.

Face à ces choix, une CGT qui porte un projet alternatif et social

Il est nécessaire de maintenir le cap de la rapponse aux besoins de la population en respectant les notions d'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire au risque d'une unique concentration des circulations autour des pôles métropolitains. Une telle conception passe par la nécessaire maîtrise publique des opérateurs de transport afin de pouvoir jouer autant sur la consistance du réseau que sur la prise en compte sociale du coût du transport.

Les responsables du renforcement de cette mobilité forcée des salariés sont les entreprises. A ce titre, elles doivent prendre en charge le coût de cette contrainte notamment dans le cadre des déplacements domicile travail.

En termes de propositions nous avons besoin de remettre au gout du jour un certains nombres de revendications majeures au niveau départemental et régional :

- Revendiquer une politique de déplacement répondant aux enjeux d'aménagement du territoire et aux besoins des populations

L'impact de la réforme de l'État et des réformes territoriales sur le fonctionnement des Institutions Régionales comme l'esprit libéral de ces lois notamment sur les questions d'aménagement du territoire et des transports ne sont plus à démontrer.

Évolution de la loi SRU à la loi LOM

La loi SRU*, lors de sa rédaction en 2000, visait à renforcer la solidarité, privilégier le transport public collectif, mettre en cohérence les politiques d'urbanisme et de déplacements renforçant la démocratie de proximité et la décentralisation.

On pouvait alors relever deux aspects importants : la notion d'autorité organisatrice de transport en proximité avec les Régions qui se voyaient attribuer la gestion des TER et l'obligation d'un minimum de logements sociaux au sein des communes de 20% à 25%.

Les premières années de son application ont permis des avancées importantes avec un renforcement de la démocratie participative, comme les Comités de Lignes mais aussi de la reconnaissance de la société civile organisée, Comité des Partenaires, Conseil de Développement.

Mais très vite, la société civile organisée a été écartée en ne convoquant plus ces instances.

Et l'alibi d'une volonté d'approche plus directe aux citoyens a permis d'appréhender un auditoire qui ne maîtrise pas forcément les dossiers et donc très influençable.



AMBITION 4

Création d'un UIT régional, bâtir une feuille de route revendicative sur la question des transports à l'échelon régional.

- Mettre en œuvre une politique de transport multimodale permettant le déplacement de la population régionale avec un réseau de correspondances efficaces et la réouverture de gares ;
- Gagner la mise en place d'une instance de coordination régionale regroupant les Autorités de Transport définissant les horaires et correspondances sur la région en présence de la société civile organisée.

Il s'agira d'obtenir un pilotage démocratique de cette instance Régionale comme le Comité des Partenaires avec la représentation de la société civile organisée, des organisations syndicales.

La remise en place des Comités Locaux de Transport permettra aux citoyens de s'exprimer à l'équivalent des Comités de Ligne, mais étendu à l'ensemble des déplacements urbains interurbains et ferroviaires.

- La carte ZOU Régionale doit pouvoir être acceptée avec un découpage par zones pour l'ensemble des modes de transport et être prise charge en totalité par les entreprises.
- Une tarification sociale pour les retraités selon leurs revenus.
- Travailler à des projets d'infrastructures multimodaux avec tous les syndicats et les unions départementales sur la région pour privilégier le transport collectif en site propre et celui de marchandises respectant et renforçant les règles sociales et environnementales.

Des projets à mettre en lien avec une politique de Fret permettant par son efficacité le report modal sur la région comme au niveau national et qui s'inscrive notamment en continuité des activités portuaires régionales.

Avancer sur de nombreux projets qui contribueront à un aménagement cohérent et solidaire du territoire régional :

- Aménagement et ouverture de ligne Chemins de fer de Provence (troisième rail) et de la ligne Cavaillon/Pertuis pour permettre la liaison Alpes/Avignon TGV.
- Tram/train entre Gardanne et Carnoules.
- Augmentation des capacités de circulation sur la Ligne des Alpes pour développer le transport voyageur et de Fret avec le percement du tunnel du Montgenèvre, la modernisation des infrastructures de proximité et la réouverture de gares.

- La création d'une double voie entre le Port de Fos et le Triage de Miramas

Combattre résolument l'ouverture à la concurrence, qui n'est pas forcément obligatoire comme se prête à l'affirmer l'exécutif régional et les libéraux de tout poil, nous devons gagner la suppression des appels d'offre et peser sur une nouvelle convention contractualisée entre la Région et la SNCF à la hauteur des besoins des usagers.

Cela passera par un travail approfondi au travers des collectifs de travail au sein des UD et du Comité Régional qui soient au service de la revendication et de l'action.

- Établissement d'un cahier revendicatif régional/territorial assis sur une construction à partir des UD et UL notamment dans le cadre du nouveau CPER 2021 - 2027
- La création d'un Collectif Régional UIT avec la participation de toutes les UD et de représentants de Collectifs d'Activités en région (aéroportuaires, dockers, transports urbains et inter urbains, routiers, ferroviaire voyageurs et fret) et des professions de transport en territoire.

Ce collectif doit nous aider à définir des stratégies revendicatives en lien avec les Professions concernées et le travail de coordination de l'UIT Régional.

Ce qui nous permettra de développer des actions en direction des lieux de décisions : Exécutif Régional, EPCI, Métropoles...

AMBITION 5

Prendre les mesures pour peser sur l'AOM, les appels d'offres et batailler pour gagner la réappropriation publique de certains secteurs (ferroviaire, aéroportuaire...).

Pour le droit au logement

AMBITION 7

Mener une campagne revendicative auprès des travailleurs et travailleuses actifs et retraités (lien emploi / logement) au plus près de lieux de travail et lieu de vie. Aider nos organisations en proposant des journées d'études, de formations et d'échanges avec, entre autres, notre association INDECOSA.

La région PACA se caractérise par une prédominance de l'habitat collectif (58,6 %) en raison d'une forte urbanisation et une part plus faible de propriétaires (54,4 %). Alors que la région PACA est la troisième région la plus pauvre par sa population, l'accès au parc social y est difficile, compte tenu de l'insuffisance du parc par rapport aux demandes alors que le taux de ménages éligibles est de 70 %.

En effet, le parc de logements sociaux est globalement faible (13,5 %, 17 % en France). En PACA, 83 communes sont menacées de carences pour non-respect de la loi SRU.

Le nombre de logements potentiellement indignes est l'un des plus élevés de France (133 484 logements). Cette forte dégradation est présente partout dans la région, mais plus particulièrement sur les départements côtiers. Par ailleurs, compte tenu de l'attrait touristique, la région est marquée par un fort taux de résidences secondaires.

Le prix moyen au m² des terrains achetés en 2019 en Provence-Alpes-Côte d'Azur est sensiblement plus élevé qu'en France

métropolitaine. En PACA, Les différences de prix d'acquisition d'un logement varient très fortement d'une commune à l'autre et au sein d'une même commune pour un rapport de 1 à 82.

De plus, la région comptait en 2017 plus de 287 000 logements vacants. Leur nombre est en constante augmentation depuis 1990 avec une accélération entre 2010 et 2017. Les logements vacants se situent d'abord dans les immeubles les plus anciens.

La CGT entend bien faire respecter le droit fondamental au logement consacré par la Constitution de 1946. Elle se bat pour faire respecter et mettre en œuvre le droit au logement opposable, la loi SRU et pousser à sanctuariser le financement d'action logement.

Un outil indispensable doit être la mise en place d'un service public de l'habitat et du logement pour redonner à chaque acteur sa place et coordonner leurs interventions au service d'une politique nationale décentralisée au niveau du bassin d'habitat le plus pertinent.

Pour lutter contre la spéculation foncière, des instruments publics de régulation du foncier (Établissement public foncier, Organisme foncier solidaires sans but lucratif) doivent être promus avec des moyens et pouvoirs élargis en lien avec la participation de tous les acteurs du logement. Dans ce cadre-là, il faudra maîtriser l'artificialisation des sols et l'étalement urbain dans les projets d'aménagement du territoire en réhabilitant les friches.

La CGT présente dans de nombreux bassins de vie et d'emplois se doit de faire le lien entre les revendications sur le lieu de travail et nos exigences en termes de conditions de vie. A ce titre, le logement s'avère être au centre de toutes les difficultés. Sans un logement digne et décent, tous les autres droits à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à la sécurité... restent inaccessibles.

C'est pourquoi, en lien avec les Unions Départementales, le Comité Régional propose 2 ambitions.

AMBITION 6

Organiser des réunions régulières de nos mandatés et aider au décroisement de nos interventions sur le lieu de travail et « institutionnelles » (habitat, transports, garde des enfants, santé, vieillesse)

Faire vivre le droit à la santé en PACA

La gestion par l'ARS de la pandémie a amplifié les critiques à son égard et les voix se sont multipliées pour demander sa suppression.

Ainsi, le rapport de la commission d'enquête parlementaire « Covid-19 », préconise ni plus ni moins de les supprimer en y substituant des agences départementales sous l'autorité du Préfet. De même, tout au long de la crise sanitaire, les collectivités territoriales et le Conseil Régional PACA en particulier ont réclamé de pouvoir intervenir en matière de santé publique. Ainsi, l'Association des Maires de France, l'Assemblée des Départements et Régions de France regroupés dans « Territoires Unis pour les libertés locales » propose d'attribuer aux Régions, des compétences propres en matières sanitaires et de faire des ARS « un outil commun État-Collectivités Territoriales et de transformer le Conseil de Surveillance par un Conseil d'Administration co-présidé par l'Etat et le Président de Région ». Ils proposent aussi de régionaliser l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie. Des revendications partiellement reprises dans le projet de loi 4D dans lequel les élus seront plus présents au sein du nouveau conseil d'administration de l'ARS, un tiers des sièges seront confiés aux représentants des collectivités (dont deux postes de vice-président). Mais la présidence sera attribuée au seul Préfet de Région (et non comme le demandaient les élus locaux, au président de la région).

Dans une région frappée par la pauvreté, le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques, l'accès aux soins est aussi une question de justice sociale. En effet, les difficultés pour se soigner sont bien sûr territoriales (zones sous-dotées, voire déserts médicaux) mais le coût financier peut aussi retarder ou empêcher des soins (non-recours aux droits sociaux, mauvaise couverture santé, dépassements d'honoraires...).

Le Plan Régional Santé 2018-2023 réalisé par l'ARS qui définit l'offre de soins et l'organisation du système de santé est loin de s'attaquer à ces problématiques et s'inscrit pleinement dans les politiques austéritaires, il porte une vision gestionnaire et technocratique de l'accès aux soins, prône les économies budgétaires à l'hôpital, l'accélération du virage ambulatoire et numérique, le soutien à la médecine libérale et refuse toute restriction de leur liberté d'installation.

Il interroge sur la stratégie et la place de l'ARS. Son fonctionnement a été grandement mis en cause pour sa gestion de la pandémie. Cependant l'ensemble des acteurs locaux (syndicats, organisations patronales, représentation des professionnels de santé, des associations de patients, élus locaux...) ont entériné ce PRS* dans le cadre de la Conférence Régionale Santé Autonomie, la CGT a été la seule organisation à voter contre.

Dans la même veine, le Conseil de Surveillance dans lequel nous sommes représentés ressemble à un cabinet d'experts comptables obnubilé par la gestion financière. Il est dépossédé de toute capacité d'orientation des politiques de santé.



La CGT, si elle propose également de supprimer les ARS, revendique, de rétablir les structures administratives déconcentrées et de redonner du pouvoir à l'échelon départemental, l'échelon régional ne jouant qu'un rôle de coordination. A cela, s'ajouterait, la création de chambres territoriales de santé dans lesquelles siègeraient des élus, des représentants locaux des professionnels, des organisations syndicales de salariés, les organismes de Sécurité sociale et les services déconcentrés de l'État, ce qui pourrait permettre de définir les besoins de la population du territoire et de faire des propositions en termes d'organisation et de moyens pour y répondre.

La crise sanitaire actuelle a clairement démontré la nécessité d'une meilleure organisation du système de santé, non pas au travers de GHT (Groupement Hospitalier de Territoire), de fusion ou de rationalisation des modes de gestion, mais en remplaçant l'hôpital public dans un rôle de pivot, garant de l'intérêt général. Et un rôle qui a besoin d'être renforcé pour une coordination avec l'ensemble des établissements notamment les EHPAD et les centres de santé.

Cependant, quel que soit le mode d'organisation et de gestion des politiques publiques de santé, la question centrale qui demeure est celle des choix politiques mis en œuvre. La suppression des ARS ou un investissement plus grand des Conseils Régionaux, ou la recréation des services déconcentrés de l'État peuvent-ils garantir à eux seuls une autre politique de santé publique ?

Cela suffirait-il pour nous sortir de politiques néolibérales ? Cela suffirait-il à mettre fin à la socialisation des pertes et la privatisation des profits ?

En effet, que fait le Conseil Régional aujourd'hui en matière de santé ? Il affiche un budget annuel de 11 Millions d'euros consacré au politique de santé (hors formation des personnels soignants dont le budget s'élève lui à 80 Millions) avec un accent important mis sur les maisons de santé, lesquelles ne sont souvent que des lieux qui

accueillent des professionnels libéraux qui profitent juste d'un simple effet d'aubaine, collectivités territoriales et ARS prenant en charge différents frais matériels ou logistiques. Ainsi la Région a alloué 250 000 euros pour la création de la MRS de Forcalquier ou 293 000 euros pour celle de Noves. Pourtant, d'autres choix sont possibles. Ainsi, la Région Centre Val de Loire a prévu de salarier 150 médecins généralistes sur 5 ans. La CGT propose des centres de santé garantissant des tarifs conventionnés le tiers-payant et facilitant l'accès au droit mais aussi des politiques de prévention, de dépistage...

L'implication des collectivités s'est accrue avec la crise sanitaire (commandes de tests, de masques, vaccination par exemple), mais n'aura pas permis une remise en cause des politiques d'austérité et une véritable stratégie de rupture.

Non seulement les fermetures de lits dans les hôpitaux se poursuivent mais en pleine pandémie, le gouvernement ose mettre en place un forfait urgence qui frappera encore les plus pauvres.

Une partie de la population peut en venir à se soigner en fonction de ses revenus et non de ses besoins. La question de l'accès aux soins ne peut donc s'envisager sans la place de la sécurité sociale. La sécurité sociale tend à devenir un service minimum « pour celles et ceux qui en ont le plus besoin ». Notre proposition d'une sécurité sociale intégrale à 100 % vise à y mettre fin.

Mais les problématiques de santé posent aussi la question industrielle. En effet, le slogan « Pas d'industrie sans service public, pas de service public sans industrie » est un slogan particulièrement bien adapté aux questions de santé publique. Bien sûr, cela interroge la place et le rôle de l'industrie pharmaceutique et notre revendication d'un pôle public du médicament.

L'entreprise SANOFI présente dans notre région a ainsi distribué 4 Milliards d'Euros de dividendes en 2020 et



AMBITION 8

Contribuer à faire vivre en Région la revendication du 100% sécu et en matière de santé celle de «Pas de service public, sans industrie et pas d'industrie sans service public».

reçu 15 Milliards de crédits d'impôts, mais elle peut continuer à licencier et délocaliser tranquillement. Pour Sisteron, la Région a déboursé 4 Millions d'euros pour soutenir la création d'une nouvelle unité de production sans promesse d'emplois.

Mais il convient également de regarder les difficultés d'approvisionnement en masques, blouses, visières, respirateurs et les dépendances de la France vis-à-vis du marché international. Il faudrait repenser toute la filière du matériel et des équipements médicaux qui sont de plus en plus des matériaux de haute technologie, comme le matériel d'imagerie et développer des projets tel que celui porté par la CGT Thalès.

C'est donc bien l'ensemble de ces sujets qu'il nous faut travailler. Le Comité Régional a mené une réflexion sur le PRS. La CGT a été la seule organisation à voter contre ce plan à la CRSA. Elle a sollicité le Préfet, le directeur de l'ARS pendant la crise sanitaire, elle a été interpellée sur le Ségur de la santé. Au CESER, un avis a été adopté sur l'accès aux soins. Nous devons nous préoccuper de la défense et de l'augmentation des effectifs des personnels soignants mais aussi du droit à la santé pour tous, de la possibilité effective de se soigner.



AMBITION 9

Construire un Plan Régional Santé alternatif à partir de problématiques spécifiques selon les départements : déserts médicaux, Urgence, EHPAD, Industrie du médicament...

De nombreuses luttes ont émaillé la période : fermeture des urgences de nuit à Sisteron, grève des urgences de Fréjus, mobilisations liées au Ségur de la Santé et notamment la belle manifestation régionale du 21 janvier 2021 à Marseille...

Mais, force est de constater la difficulté à mener un véritable travail croisé impliquant les UD et les Fédérations.

Le Comité Régional peut être le lieu de rencontre pour construire notre projet CGT de la santé en territoire. D'autant plus, que le Conseil Régional fait de l'entrisme, appuyant ainsi une volonté décentralisatrice des questions de santé. Le prochain PRS peut-être pour nous l'opportunité de travailler un projet alternatif.

Préserver la santé des travailleurs : une absolue nécessité

En PACA en 2019, 66 accidents du travail mortels, 55168 accidents du travail, 10 648 accidents de trajets, 2564 Maladies Professionnelles reconnues. Ces quelques chiffres montrent l'importance du sujet et l'obligation qui nous est faite de nous en préoccuper en travaillant aussi bien la question de la réparation des atteintes à la santé que celles de la prévention des risques.

D'autant plus que dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, le camp patronal gagne du terrain et avance sur la responsabilisation toujours plus grande du travailleur. Cette logique est celle de l'ANI conclu en 2020 et celle de la proposition de Loi mal nommée «Renforcer la prévention en Santé au Travail».

Le salarié devient responsable de sa santé comme il doit l'être de son employabilité.

Alors que nous estimons que la santé des travailleurs ne se négocie pas et qu'elle relève d'une obligation de résultat de l'entreprise, le patronat veut limiter et sécuriser son risque juridique.

Il s'appuie sur les Services de Prévention et de Santé au Travail (nouvelle appellation de la médecine du travail) qui deviennent des cabinets-conseils à sa disposition.

Dans le même temps, il souhaite réduire l'intervention des inspecteurs du travail ou des ingénieurs de prévention de la CARSAT et rejette toute forme de contrôle arguant de la bonne foi des entreprises et de la confiance qu'il faut leur accorder. Il faut dire que le gouvernement Macron est sur la même longueur d'onde. Il faut libérer l'entreprise de toute contrainte et envisager la régulation par « le dialogue social » entreprise par entreprise, au plus près du terrain et en s'appuyant sur une CFDT qui ne dit pas autre chose.

C'est ainsi que progresse la notion de « Qualité de Vie au Travail » qui fait l'objet d'accord d'entreprises. Il s'agit ici, pour le patronat, de mettre la Santé au Travail sous la coupe de la « performance économique de l'entreprise ». Autant dire, d'empêcher toute amélioration véritable des Conditions de Travail.

Nous devons bien comprendre que QVT comme Responsabilité Sociale de l'Entreprise sont des outils du néo-libéralisme fondés sur la volonté d'autorégulation et de création de normes par l'entreprise elle-même, au mieux le patronat acceptant d'en faire « un outil de dialogue social » dans l'entreprise. Non seulement, elles n'empêchent pas mais même elles accompagnent la casse du code du travail et de la sécurité sociale et de toute forme de régulation et de contrôle de l'entreprise.

La crise sanitaire a pu contribuer à remettre dans les entreprises et dans nos syndicats la question de la santé au travail au centre des préoccupations, mais la perte des CHSCT a pesé sur la capacité d'intervention des élus du personnel. Trop souvent seuls ont été abordés les as-



AMBITION 10

Créer un collectif santé au travail ayant vocation à coordonner l'activité des mandatés, à favoriser des liens avec les élus en Comité Social et Économique et Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail et à armer les militants des organisations sur ces enjeux.



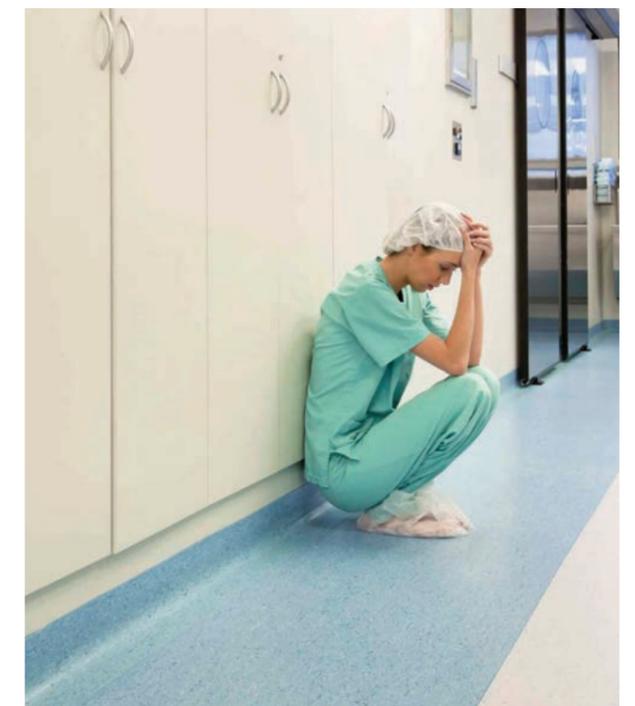
AMBITION 11

Améliorer l'accès à la réparation des victimes d'accident du travail ou de maladies professionnelles en les accompagnant dans leurs démarches individuelles ou collectives.

pects purement techniques tel que la généralisation des Équipements de Protection Individuelle sans pouvoir véritablement agir sur les conditions et l'organisation du travail. C'est ainsi que s'est développé un télétravail hors de contrôle et que la réduction du temps de travail est quant à elle restée dans les tiroirs.

Le Comité Régional, car il mandate des camarades dans les instances régionales de la santé au travail (CARSAT-CROCT) à la responsabilité de leur permettre d'exercer au mieux ces mandats et de le faire dans l'intérêt des travailleurs de notre région. Il nous faudrait construire des liens plus forts avec les mandatés CSE-CSST dans les entreprises de la région.

Le renouvellement des mandats dans les SPSTI qui devraient tous prendre fin au plus tard le 31 Mars 2022 doit être l'occasion de nous mettre en ordre de bataille pour une stratégie partagée entre les UD de PACA et de renforcer les liens avec l'ensemble des mandatés.



Développer l'activité internationale de la CGT en PACA pour le progrès social

pas migrant par plaisir, l'exode est toujours une blessure. Dans le contexte international actuel, la chasse aux réfugiés constatée dans notre région, particulièrement dans les Alpes Maritimes et les Hautes-Alpes est particulièrement scandaleuse. La CGT avec d'autres doit faire front devant les provocations qui visent à stigmatiser ces migrants et satisfaire les idées populistes à l'exemple des activistes de Génération Identitaire.

La région PACA voit arriver des milliers de migrants venus principalement du continent Africain, du Maghreb et des régions Subsahariennes. La CGT avec des associations et partis politiques progressistes est de tous les combats pour accueillir ces migrants et elle agit au quotidien pour le respect de leur droit et leur régularisation.

Notre activité dans la région, en lien avec les unions départementales, a déjà permis la régularisation de nombreux salariés sans papiers trop souvent livrés à des employeurs peu scrupuleux profitant de l'opportunité d'une main d'œuvre dite bon marché.

Sur le périmètre européen, la CGT PACA ne peut se contenter de sa participation au Conseil Syndical Inter-régional PACA-Ligurie (C.S.I.R.). Les représentants régionaux des 3 principales organisations syndicales italiennes et de 3 Organisations Syndicales Françaises (CGT, CFDT, FO) se réunissent 4 fois par an.

Pourquoi : Parce que la solidarité avec les travailleurs du monde entier, confrontés à l'exploitation capitaliste, c'est dans les gènes de la CGT.

L'arrivée massive de migrants fuyant les conflits guerriers et la misère dans leurs pays d'origine nous impose d'être à l'écoute, de comprendre et surtout d'agir pour permettre à ces femmes et ces hommes ainsi qu'à leur famille d'être accueillis et de vivre dignement. Rappelons qu'on n'est



AMBITION 12

Permettre à nos collectifs de directions syndicales de mieux s'appropriier et faire vivre les questions internationales au cœur de notre activité syndicale. Impulser des initiatives favorisant cette appropriation dans toutes les unions départementales de PACA. : échanges syndicaux, partenariat, voyages et accueil de délégations

La portée des échanges et des initiatives engagées par le Comité Régional est très limitée, l'activité restant trop institutionnelle et ne s'appuyant que très peu sur l'activité des syndicats. Nous avons besoin de relations plus régulières avec les syndicats de salariés Italiens, Grecs, Espagnols et Portugais au regard de notre situation géographique.

Il est important pour les dirigeants de nos organisations en PACA de mieux comprendre la situation faite aux salariés du monde entier notamment ceux issus des pays du pourtour Méditerranéen et d'Europe du Sud. Si les contextes géopolitiques et les conséquences qui en découlent diffèrent parfois, les causes sont toujours les mêmes. Il faut permettre à tous les dirigeants et dirigeantes de nos organisations de s'enrichir par l'échange d'expériences internationales. Cela peut se traduire par la participation à des délégations du Comité Régional à l'étranger à l'image de notre séjour à Cuba en 2017 ou lors d'accueil de délégations étrangères dans notre région tels que les syndicats allemands et chinois accueillis au siège du Comité Régional en Avril 2018.

Plus qu'une activité internationale du Comité Régional, nous avons besoin de créer les conditions de cette activité dans l'ensemble de nos UD. Le Comité Régional peut y contribuer. A l'image du colloque qui a été organisé en décembre 2017 par l'UD 13, nous devons créer les conditions d'initiatives dans toutes les UD de PACA. Elles pourraient prendre des formes différentes au regard de la réalité des départements dont certains sont frontaliers.

Il nous faut partir du vécu et des communautés d'intérêt des salariés pour construire des rencontres et des échanges sur le long terme entre nos organisations départementales et des organisations représentantes des salariés des pays de l'Europe du Sud et du pourtour Méditerranéen.

L'objectif que nous nous assignons collectivement est de construire des échanges qui s'appuient sur nos réalités géographiques respectives et sur des enjeux revendicatifs partagés comme par exemple :

- Les ports et les échanges ;
- Les enjeux énergétiques ;
- Les transports ;
- Les travailleurs détachés ;
- Les migrants ;
- Les services publics.

Enfin, nous devons permettre aux militants CGT de la région de partager avec des militants syndicaux étrangers notre syndicalisme dans tous ses aspects : Histoire, Conceptions, Partage d'expérience, Formations...

Nous ambitionnons de faire vivre ces questions dans l'ensemble des collectifs de direction de nos organisations syndicales.

Nous avons également besoin de construire nos futurs échanges en lien avec nos camarades d'Occitanie concernant notamment l'Espagne et le Portugal, puisqu'ils ont une longue expérience d'échange avec les syndicats de ces Pays.

D'ores et déjà, dans la continuité du séjour organisé en 2017 à Cuba, le Comité Régional propose l'organisation d'une rencontre avec les syndicats grecs dans le cadre d'une délégation régionale composée de camarades des unions départementales et des professions de la région.

Nous sommes par ailleurs sollicités par les camarades de l'UGTT (Union Générale des Travailleurs Tunisiens) pour sceller un partenariat entre la CGT PACA et la région de Kasserine en Tunisie.

AMBITION 13

Le Comité Régional organisera un colloque international regroupant des organisations syndicales de l'Europe du Sud et du pourtour méditerranéen autour d'objectifs revendicatifs partagés.

Le Comité Régional : OUTIL RÉGIONAL

C'est dans la région que ça se décide

Le poids du fait régional est indiscutable dans les domaines économique, social et politique.

C'est la conséquence des évolutions institutionnelles : décentralisation, RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques), lois Mapam et Notre.

Les transferts et l'attribution de nouvelles compétences ont été opérés dans de multiples domaines : mobilité, transports, infrastructures, formation, santé (ARS), financement de l'action sociale, développement économique avec les aides afférentes, attribution et gestion des fonds européens, énergie et transition écologique...

D'autres se préparent avec la loi 4D. Il est aussi nécessaire d'inscrire notre réalité régionale au-delà du seul cadre des politiques nationales. Nous devons intégrer le cadre européen notamment les fonds attribués à la région.

Si les liens Europe/Etat français sont connus, nous méconnaissons les liens Europe/régions.

C'est pourtant un fait qui nous demande de nouvelles analyses et nous confère de porter des propositions très concrètes dans la construction d'une région plus solidaire.

Des choix sont faits en région, il nous appartient de peser par le rapport de force en faveur des salariés et de leurs familles. Soutenir la réindustrialisation de la région, moderniser et renforcer le rôle de nos services publics et favoriser un aménagement du territoire équilibré.



Promouvoir les solidarités territoriales face à la mise en concurrence entre Hommes, entre territoires, entre travailleurs devient essentiel.

Tout cela nécessite que nos organisations interprofessionnelles et professionnelles en PACA, nos syndicats du privé et du public, tous co-construisent davantage de projets revendicatifs communs, des cohérences revendicatives dans le cadre l'intérêt général de tous et toutes, dans un souci de rééquilibrage de l'économie productive par rapport à l'économie résidentielle et présente.

A l'échelon régional comment décidons-nous ?

Sommes-nous toujours suffisamment complémentaires pour être vraiment audibles pour les salariés, la population ?

Le sommes-nous suffisamment pour être plus forts en face des décideurs publics ?

Pour être capables de lutter par exemple contre la mise en concurrence des territoires ?

Contre le morcellement des politiques publiques ?

Pour mieux répondre aux besoins des travailleurs et de leurs familles par nos interventions dans les domaines de compétences du conseil régional ?

Le poids de la région, de multiples champs d'intervention

Depuis maintenant plusieurs années, l'outil Comité CGT a décidé de s'investir dans tous les lieux où les intérêts des salariés sont en jeu et contribuer à une activité revendicative à l'échelon régional.

Beaucoup de lieux sont des espaces de confrontation où le comité régional intervient et ils permettent à la CGT, par l'intermédiaire de ses mandatés, de peser sur les réalités de notre territoire régional, d'exprimer les désaccords et de faire connaître nos positions comme nos propositions, nos projets alternatifs.

Des lieux institutionnels comme le CESER (Conseil Économique, Social et Environnemental Régional), le Comité Régional Emploi Formation Orientation Professionnelle (CREFOP), le Comité Régional d'Orientations des Conditions de Travail (le CROCT), la CPRIA, les CPRI, CPRPL, (Commission Régionale Paritaire Interprofessionnelle en direction des salariés des TPE)...

- Des lieux de confrontation territoriale spécifiques à notre région, qui ont été créés à l'initiative de la DIRECCTE comme la conférence régionale du travail : la CRT
- Diverses instances ou structures nouvelles : comité de pilotages du plan de relance, la conférence sociale régionale ou des rencontres périodiques avec les pouvoirs publics, le Conseil Régional, la Préfecture de Région...
- Dans les divers champs de la protection sociale, URS-SAF, Pôle emploi et de la santé comme à la CRSA de l'ARS ou au sein de son conseil de surveillance etc.
- Dans le champ de la Formation professionnelle : ATPro, OPCO, CPR de branche, CARIF-OREF, CIBC...

Des collectifs fonctionnent et se réunissent régulièrement (Formation professionnelle, protection sociale...). Ils permettent d'effectuer des retours de mandat, de travailler les revendications CGT portées durant le mandat. Ils sont force de propositions et des ressources vis à vis du comité Régional. Le travail accompli par nos plus de 150 mandatés est important et utile à toute la CGT et doit le devenir encore plus pour l'ensemble de nos organisations sur la région.



Cependant ne le serait-il pas davantage si l'ensemble de nos militants mandatés étaient moins isolés et donc plus en capacité de rendre compte de leurs activités ?

Il est certainement nécessaire d'améliorer leur mise en réseau pour leur permettre à la fois d'être mieux accompagnés, de mieux connaître l'ensemble de l'activité et des revendications CGT en région.

La démarche engagée par le Comité régional depuis la dernière Conférence :

- C'est toujours le même fil rouge qui conduit le Comité régional à décider de ses actions : la satisfaction des besoins des salariés et de la population de Paca. Il doit demeurer un outil pour aider les organisations de la CGT et donner les positions et contribuer à élever le rapport de force au niveau régional.
- C'est toujours la même méthode de travail : La co-construction avec les structures et organisations de la Cgt de notre territoire.

La CGT est née de la prise de conscience que, face aux employeurs, pour être plus forts, tous les salariés, au-delà de leurs différences, devaient être organisés dans un seul syndicat.

Elle est née aussi de la conviction qu'il fallait dépasser le seul cadre professionnel dans lequel le législateur voulait enfermer la démarche revendicative.

D'où la conception d'un syndicalisme solidaire et interprofessionnel - indispensable pour exprimer les intérêts communs des salariés face au patronat et au gouvernement y compris au niveau régional

La démarche « travailler ensemble » que tous reconnaissent comme stratégique et gage d'efficacité, nous pousse à encore déterminer dans ce cadre le rôle de l'outil Comité Régional.

Une démarche dont beaucoup s'accordent à dire qu'elle n'est ni naturelle ni simple.

Et de fait, elle peine à se déployer au-delà des bonnes intentions.

AMBITION 14

FORMATION :

Développer des modules de formation au-delà du Plan Annuel de l'Institut Régional du Travail et des journées d'études correspondant aux besoins des UD.

COMMUNICATION :

Créer une lettre bimensuelle comme support de communication supplémentaire du Comité Régional rappelant les initiatives majeures tenues par les organisations sur la région.

Cependant, dans notre région et particulièrement depuis 3 ans, le volontarisme d'organisations territoriales et professionnelles a abouti à la réalisation concrète d'actions et de rencontres dans plusieurs domaines.

Nous avons démontré notre capacité commune et collective à mener de concert des projets, des actions territoriales.

Ainsi, territoires, professions et syndicats ont-ils travaillé ensemble les questions de :

- politique industrielle, filière démantèlement des navires ;
- formation professionnelle ;
- d'énergie ;
- CPER, de SRDE, d'aménagement du territoire ;
- santé et action sociale ;
- quelles journées d'étude et initiatives multiples santé au travail, communication, etc ;
- quels efforts pour peser sur les élections TPE ;
- formation syndicale, d'outillage des syndicats et élus ;
- la mise à disposition de compétences pour la valorisation de l'activité CGT et des rencontres de responsables d'union départementales dans plusieurs domaines revendicatif, financier, juridiques etc... ont permis de favori-

AMBITION 15

Améliorer la mise en réseau de tous les mandatés qui siègent dans les différentes instances :

- **Mieux coordonner les positions et l'action de la CGT dans le territoire.**
- **Rendre visible l'activité des mandatés et la valoriser, notamment en interne grâce à l'Espace mandatés de la lettre Internet.**

ser l'élévation globale du rapport de force en région et de renforcer nos organisations ;

- la création de l'association « ETCL » qui œuvre à coordonner et offrir à nos organisations, notamment à nos CSE la possibilité de mener des activités sociales et culturelles conformes à nos orientations et nos valeurs dans ce domaine.

Pour progresser, nous avons encore besoin de plus décloisonner notre travail entre Organisations Professionnelles et territoriales, de mieux partager nos expériences. D'avoir des réflexions et une approche encore plus concertée et mutualisée sur chacun des enjeux identifiés, dossiers revendicatifs compris.

Cela ne doit-il pas donner lieu à un travail plus permanent, des rencontres périodiques, des plans d'actions co-construits et mis en œuvre collectivement ?

Dans le cadre de cette 15^{ème} Conférence Régionale, le Comité Régional met en débat un programme de travail et des propositions à la fois inscrit dans la continuité du précédent et porteur de nouveaux chantiers.

Poursuivre le programme déjà engagé, avec les difficultés que nous connaissons en termes de réduction de moyen et ceux liés à la crise sanitaire actuelle.

Le secteur et l'emploi industriels dans notre région, la mise en œuvre des différentes réformes territoriales, les pressions toujours plus fortes sur les salariés qui dégradent les conditions d'exercice du travail...

Tout plaide pour que l'activité régionale continue à s'articuler autour des axes qui ont structuré nos actions depuis plusieurs années, formations, journées d'études, communication, relation entre mandatés et en direction des organisations, initiatives revendicatives, création d'un outil spécifique sur les questions des activités sociales et culturelles.

Si une étape importante a été réalisée avec la création du site internet du Comité Régional et d'une newsletter mensuelle. L'élargissement de sa diffusion et la création d'une



lettre bi mensuelle reprenant les activités importantes des organisations de la région et des actions significatives décidées en Comité Régional pourrait voir le jour.

Accélérer la mise en réseau de nos mandatés, afin de valoriser leur travail et de rendre plus efficaces et utiles leurs interventions.

Enfin, tenir des assises des élus mandatés notamment des CSE portant sur les questions d'activité sociales, culturelles et nos pratiques favorisant des aspects de solidarité, de mutualisation, semble nécessaire pour progresser dans ce domaine.

AMBITION 16

INITIATIVE :

Tenir des assises des élus et mandatés notamment des CSE abordant les questions d'activité sociales et culturelles.

Glossaire

CPRI : Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle

CPRIA : Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle de l'Artisanat

CREFOP : Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles

CROCT : Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail

CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie

CRT : Conférence Régionale Travail

CTR : Comités Techniques Régionaux

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

IPR/IPT : Instance Paritaire Régionale - Instance Paritaire Territoriale

IRT : Institut Régional du Travail

Loi LOM : Loi d'Orientation des Mobilités

Loi SRU : Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

OPCO : Opérateurs de Compétences

ORM : Observatoire Régional des Métiers

SPSTI : Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises

UIT : Union Interfédéral des Transports

ANI : Accord National Interpro

AOM : Autorité Organisatrice de la Mobilité

ARACT : Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail

ARS : Agence Régionale de Santé

ARS : Agence Régionale de Santé

ATPro : Association pour les Transitions Professionnelles

CARSAT : Caisse D'assurance Retraite et de La Santé Au Travail

CESER : Conseil Économique, Social et Environnemental Régional

CIBC : Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences

CICE : Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

CPR-PL : Commission Paritaire Régionale des Professions Libérales



BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER !

UNE BANQUE QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
Méditerranéen

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 8,1 millions de clients-sociétaires.

Militants - Adhérents

— entre —

VOUS

— et —

NOUS

un lien

indissociable



partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

MACIF : MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4 rue de Pied de Fond 79000 Niort. Inscrite au registre des démarcheurs bancaires et financiers sous le n°2103371860HQ. Intermédiaire en opérations de banque pour le compte exclusif de Socram Banque.